



COMMUNE DE BOREX

Préavis n° 30/2014

Au Conseil Communal de Borex

Exercice 2013
Rapport de Gestion et Comptes

Délégué municipal

VUAGNIAUX Jean-Luc, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- > 93^{a)} de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005 ;
- > 34 et suivants du Règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004 ;
- > 90 du Règlement du Conseil communal de Borex du 24 octobre 2011 ;

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes de l'exercice 2013 que nous soumettons à votre approbation.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Commune durant l'année 2013.

Administration générale

Conseil communal

Le Conseil communal a tenu 4 séances durant l'année 2013, présidées par Monsieur Yves Schwarzentrub. La séance de décembre 2013 a été tenue par le Vice-Président, Monsieur Gilles Vuagniaux.

Le Conseil communal s'est prononcé sur 7 préavis (n° 22-2013 à 28-2013) avec un vote d'intention pour l'étude de rapprochement des communes Asse-et-Boiron.

Municipalité

La Municipalité a tenu 44 séances durant l'exercice 2013.

Représentations

La Commune de Borex a été régulièrement représentée par sa Municipalité dans les réunions suivantes :

Assemblée des Syndics du District de Nyon

Convoquées à quatre reprises et présidées par les Préfets, soit Madame Nelly de Tschanner ou Monsieur Jean-Pierre Dériaz, les sujets suivants ont notamment été traités :

- Communication de l'ACI : fermeture de l'antenne de Rolle, répartition de la perception de l'impôt sur les fonctions dirigeantes;
- Présentation du travailleur social de proximité (M. Doh);
- Réforme sécuritaire : Déploiement des forces de polices sur le territoire;
- Loi sur les communes : Présentation de la révision de la loi et des modifications à apporter aux règlements communaux;
- Fondation les Cheseaux : Présentation de la nouvelle structure et des projets en cours;
- Conséquences pour les communes des plans directeurs cantonaux et régionaux, adaptation des plans généraux d'affectation communaux (PGA);
- Nouvel abattoir pour la région de Morges-Nyon;
- Présentation de l'Association du réseau de soins de la Côte;
- Plan canicule 2013;
- Fête de la Vigne : information sur l'organisation de la fête;

- Mission permanente de la Suisse auprès des ONUG : Statut particulier des internationaux, droits et devoirs des autorités communales vis-à-vis des internationaux;
- Renouvellement des autorités 2016 : Problématique des communes de plus de 3'000 habitants qui devront passer à l'élection au système proportionnel;
- LEDP, entrée en vigueur et modifications;
- Cautionnement des associations, directives de l'ASFICO.

Groupement des Syndics Asse-et-Boiron

Les Syndics du groupement Asse et Boiron se sont réunis à quatre reprises pour traiter des différents sujets concernant les 9 Communes du groupement. Durant l'année 2013, les sujets suivants ont été abordés :

- Conseil régional : Représentation au sein du Codir en succession de M. Philippe Paréaz;
- Régionalisation du SDIS : Mise en place de l'association créée pour la gestion du futur SDIS Nyon-Dôle, statuts, présentation aux Conseils communaux;
- Naturalisation – enquête de police;
- Prise en charge des déchets urbains : Etude des possibilités d'allègement de la taxe au sac.
- Rapprochement des communes Asse-et-Boiron : Direction des phases stratégiques puis organisationnelles du projet;
- Exposition du SeCRI sur l'évolution du territoire, des communes et des fusions de communes/ Vaud;
- Collecte porte-à-porte des déchets organiques;
- Soutien au Centre aéré – été 2013;
- Transmission des comptes de l'AEE aux Municipalités;
- Investissements dans nos communes;
- Fondation de la Côte : information sur les activités de la fondation;
- Schéma Directeur Asse-et-Boiron : mise en veilleuse du SDAB;
- Cautionnement des groupements intercommunaux;
- Sécurité du territoire : Assistant de sécurité publique (5^{ème} processus);
- Plan Directeur Régional (PDRN) – volet opérationnel : Constitution d'un groupe technique, réflexion sur l'opportunité de cette création;
- Cartes journalières CFF : point de la situation.

Association des Communes vaudoises (AdCV)

Convoquée 5 fois en Assemblée, cette association comptait au 31.12.2013 : 66 communes membres. Thèmes abordés :

- Relations financières Etat-communes : Négociations, protocole d'accord;
- Financement de la police cantonale;
- Rapport de la cour des comptes sur les conditions concurrentielles appliquées aux marchés publics;
- Bâtiments scolaires : Directives pour les nouveaux bâtiments;
- Commission paritaire pour la répartition de la facture sociale;
- Double appartenance des communes à l'AdCV et à l'UCV;
- Présentations de Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba : Loi sur le sport, candidature de Lausanne aux JO d'hiver de la jeunesse 2020;

Conseil Régional du District de Nyon

Le Conseil régional compte 44 Communes membres.

Son comité de direction (CODIR) est composé de 11 membres et s'est réuni à 27 reprises.

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est rassemblé à 4 reprises et a validé 8 préavis et la Commune de Borex y a systématiquement été représentée.

Pour le Conseil régional, l'année 2013 aura été l'objet d'un intense débat démocratique autour de la question des investissements régionaux via l'adoption du PIR. Si la grande majorité des communes et donc de la population représentée a plébiscité le concept, cela s'est avéré insuffisant. En effet le seuil fixé par le CODIR exigeait au minimum 38 communes représentant 90% de la population. La question des investissements régionaux doit donc être remise sur l'ouvrage. La refonte du réseau des transports publics représente l'autre important chantier en cours. Le rapport détaillé sur les activités 2013 est disponible sur le site internet de www.regionyon.ch.

Fusion des Communes Asse-et-Boiron

Projet de rapprochement / fusion des communes du groupement Asse-et-Boiron.

Entamé en 2011, ce processus a suivi, durant l'année 2013, les étapes initialement prévues, à savoir la conduite de l'étude stratégique durant le premier semestre – étude permettant de définir **la forme** (fusion, agglomération, collaboration étendue, collaboration ponctuelle), **le périmètre** (neuf communes, sous-ensembles) et **les lignes de force** (grandes orientations – attentes craintes, problèmes résolus) d'un rapprochement intercommunal entre les communes Asse-et-Boiron. Le rapport rédigé à l'issue de cette étude a permis au Comité de pilotage chargé de la conduite du projet de se déterminer sur la suite à donner à cette étude. En résumé, la recommandation stratégique qui a été préconisée a consisté en une fusion des neuf communes Asse-et-Boiron, avec comme prérequis une décision politique forte des communes d'Arnex-sur-Nyon et de La Rippe.

Fort de ces recommandations, le Comité de pilotage a décidé de poursuivre le projet avec la phase d'étude opérationnelle, c'est-à-dire avec la construction virtuelle de la forme de rapprochement proposée. Cette construction déboucherait alors dans le cadre d'une fusion de communes, sur une proposition de réalisation soumise au vote populaire. Le Comité de pilotage a décidé de proposer la fusion comme forme de rapprochement.

Afin de s'assurer du soutien des instances législatives en faveur de la poursuite du processus, un vote consultatif a été organisé en septembre-octobre auprès des conseils généraux / communaux de chaque commune. Les résultats de ces votes étant largement favorables à la poursuite de cette étude, la phase opérationnelle a pu être lancée en fin d'année le 5 novembre 2013.

Associations diverses

La Municipalité a été représentée aux diverses associations suivantes :

- **AEB**
Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux du Boiron
- **AEE**
Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse-et-Boiron
- **AIAB**
Association Intercommunale Asse-et-Boiron
- **ACPT**
Association Intercommunale pour l'exploitation d'un Couvert régional à Plaquettes et bois énergie situé sur la Commune de Trélex
- **SDIS Nyon-Dôle**
Association Intercommunal en matière de Défense Incendie et de Secours
- **SADEC**
Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
- **ORPC**
Organisation régionale de la protection civile du district de Nyon
- **ARAS**
Association Régionale pour l'Action sociale du District de Nyon

- **STI**
Service Technique Intercommunal
- **SANE**
Syndicat d'arrosage de Nyon
- **GHOL**
Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
- **Conseil d'Etablissement**
- **Déchetterie Intercommunale de Signy**
- **Ecole de musique de Nyon**
- **Fondation de la Côte**
- **Clinique dentaire**
- **Société de développement de Borex**
- **Amicale des pompiers de Borex**

Manifestations et vie associative

Pour la 30^{ème} année consécutive, la traditionnelle Foire de Borex s'est tenue le dimanche 25 mai 2013.

Cette manifestation a rencontré un vif succès. La commune a contribué au bon déroulement de la fête par un soutien logistique et facilitations tels que la prise en charge des déchets, l'installation de toilettes mobiles et autorisations diverses.

Finances

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des communes, la Municipalité a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal. Il est annexé au présent préavis.

a) Suivi des observations et remarques des années précédentes

Le rapport de la Commission de Gestion ainsi que celui de la Fiduciaire concernant l'exercice 2012 ne comportaient aucune remarque ou modification que la Municipalité aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2013.

b) Commentaires

Ci-après, quelques commentaires généraux sur l'exercice écoulé; des explications plus détaillées, par compte, ont été insérées dans le fascicule des comptes 2013 annexé au présent préavis.

L'exercice 2013 présente un excédent de charges de Fr. 45'783.34 après amortissements et réserves alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de Fr. 21'699.00.

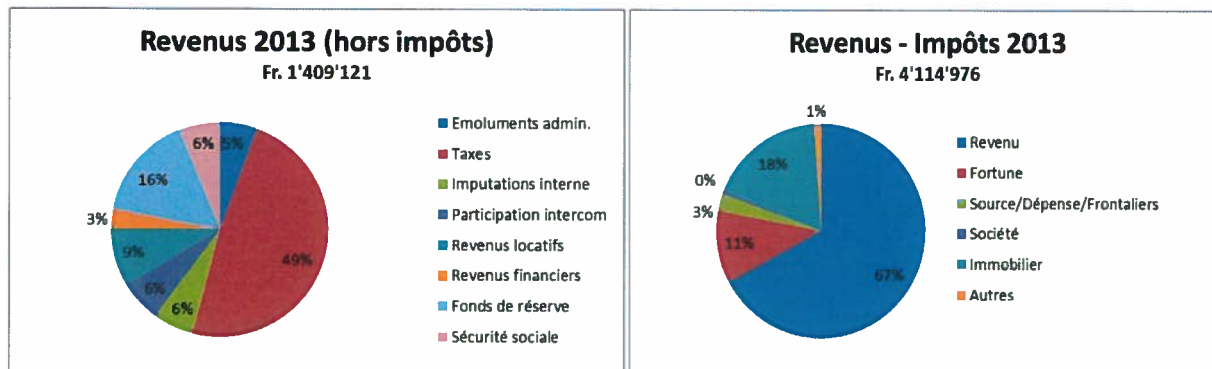
L'amortissement obligatoire 2013 se monte à Fr. 385'780.-. L'endettement bancaire a été augmenté de Fr. 280'000.00 pour se situer à Fr. 4'514'500.00, soit un endettement net de Fr. 5'308.39 par habitant. (Pour comparaison le benchmark des communes vaudoises se situe entre : Fr. 2'446.00 et Fr. 5'917.00).

c) Les Recettes

Le total net des divers impôts s'élève à Fr. 4'055'026.35. Ce montant a légèrement augmenté par rapport à 2012 (Fr. 3'995'311.05), il est supérieur de Fr. 112'366.35 par rapport au budget 2013 essentiellement grâce aux impôts encaissés sur les transactions immobilières réalisées sur le territoire communal. Rapporté à la valeur du point d'impôt on constate une augmentation de 5% de celui-ci par rapport à l'exercice précédant l'amenant à Fr. 69'261.00.

Le 30% de l'impôt des frontaliers, le 50% des droits de mutation et le 50% de l'impôt sur les gains immobiliers, soit Fr. 216'083.00 seront facturés dans la facture sociale.

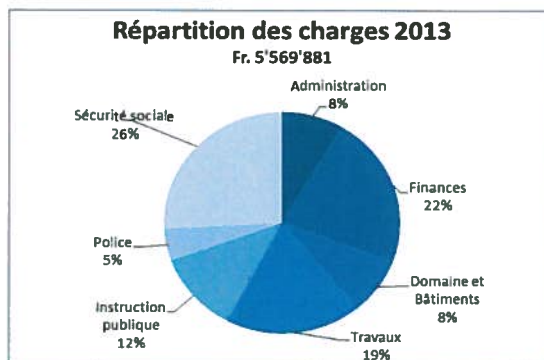
Répartition des revenus :



d) Les charges

Les charges directement dépendantes de l'action de la Municipalité (soit 28% du total) ont fait l'objet d'une attention continue. Des augmentations d'une certaine importance sur quelques postes peuvent être cependant relevées par rapport aux comptes 2012 ou au budget 2013, celles-ci sont expliquées directement dans le fascicule des comptes et dans les notes par dicastère plus en aval dans ce document.

Comme par le passé les charges de la péréquation et de la facture sociale cantonale sont deux postes clés qui influencent fortement les comptes communaux sans possibilité de contrôle de la part des Autorités communales. Pour 2013, elles représentent pas moins de 32.06 Points d'impôt soit Fr. 2'220'813.00.



e) Éléments exceptionnels

i) Les Fr. 355'075.00 de taxes de raccordement encaissées lors de la délivrance du permis de construire du Clos des Alisiers viennent expliquer l'inhabituel solde du compte 460.434.1 et son pendant 460.381.1 car comme il s'agit de taxes celles-ci doivent automatiquement être attribuées à un fond de réserve dédié affecté.

ii) Conformément à l'art. 26 ch.d du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) un amortissement de Fr. 243'500.00 a été comptabilisé au débit du compte 3508.330.3 au 31.12.2013 afin de ramener la valeur résiduelle du Terrain « En Petaney » compte 9123.020 à l'estimation fiscale en vigueur.

f) Préavis d'investissement clôturés en 2013

Parking communal «en Pétaney» (Phase I)

Crédit d'investissement 15/2012 voté par le Conseil communal le 25.06.2012 d'un montant total de : Fr.525'000.00. / Coût final : Fr.512'108.15, soit Fr. 12'891.85 de moins.

Assainissement du réseau EC/EU «en Pétaney»

Crédit d'investissement 17/2012 voté par le Conseil communal le 25.06.2012 d'un montant total de : Fr. 382'000.00. / Coût final : Fr. 285'020.85, soit Fr. 96'979.15 de moins.

g) Evolution des principaux chiffres clés entre 2012 et 2013

Valeur du point d'impôt (source BDI)

Fr 69'260.97 2012 : Fr 65'854.53

Points d'impôt affectés

Facture sociale : 18.40 2012 : 16.64
Péréquation net : 13.66 2012 : 12.59

Marge d'autofinancement

Fr. 513'216.93 2012 : Fr. 980'435.72

Endettement net par habitant

Fr. 5'308.39 2012 : Fr. 5'034.11

Police des constructions

2013			
	<i>En cours</i>	<i>Délivrés</i>	<i>Refusés</i>
Permis de construire	26	13	0
Permis d'habiter	n.a.	16	0
Travaux annoncés suite aux intempéries du 20 juin 2013*	21		
Nombre de Pins abattus	20		

**Comme annoncé dans notre tout ménage de juillet 2013 ces travaux pour autant qu'ils respectaient des critères précis n'ont pas fait l'objet de procédure d'autorisation mais d'un simple suivi.*

L'année 2013 aura représenté un cru exceptionnel pour le dicastère en charge de la police des constructions, en effet, avec l'émission de 13 permis totalisant un montant proche de CHF 28 mios en équivalent coûts de constructions (base CAMAC) ce ne sont pas moins de 76 nouveaux logements qui sortiront de terre ces prochains mois sur le territoire communal dont 71 rien que pour le projet du Clos des Alisiers.

En 2013, la Commune de Borex a poursuivi sa collaboration avec le Service Technique Intercommunal (STI) dans le cadre de la gestion technique de tous les dossiers relatifs à la police des constructions (PC). Tous les coûts liés à leurs prestations sont comptabilisés dans le compte 140.318.9 dont le dépassement budgétaire et l'importante augmentation par rapport à 2012 sont directement liés au projet du Clos des Alisiers, les émoluments encaissés (compte 140.431.3) ont logiquement augmenté dans la même proportion.

Les principales thématiques soulevées lors de l'Assemblée générale du STI sont :

- >Pompes à chaleur Air-Eau : Appliquer les ordonnance OPB et LPE;
- >Entrée en vigueur de La loi sur l'Énergie (LVLEne) le 1^{er} juillet 2014;
- >Normes AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie) relatives aux prescriptions de protection incendie.

Domaines et bâtiments

Personnel communal

Des démarches ont été entreprises pour l'engagement d'un employé communal à plein temps au 1^{er} janvier 2014.

Après la procédure de recrutement durant l'été, le choix de la Municipalité s'est porté sur M. Jacques Dancet. Il travaillera en mission externe et mis à disposition auprès de l'AIAB à raison de 10h/semaine.

L'ancien local du service du feu, route de Tranchepied, sera affecté au service de voirie.

Valorisation des parcelles En Pétaney

Dans le cadre de la valorisation du quartier du Pétaney et du programme de construction, les travaux d'équipement EU/EC ont été effectués durant l'hiver 2012-2013.

La Coopérative Cité Derrière a pu commencer les travaux de terrassement pour le quartier le Clos des Alisiers durant le printemps 2013.

Aménagements routiers liés au PPA « En Pétaney » et création d'un parking communal

Le 25 juin 2012, le Conseil communal acceptait la demande de crédit de Frs 525'000.- présentée par la Municipalité, destinée au financement de la première étape des travaux d'aménagement de la zone de construction d'intérêt public du PPA du Pétaney (cf. préavis no 15/2012). Ces travaux, constitués principalement par la création d'une aire de stationnement en gravier et de ses chemins d'accès, soumis à l'enquête publique en automne 2012. Cette première phase des travaux a été réalisée durant l'hiver 2013 avant le début des travaux de construction du quartier le Clos des Alisiers.

Acquisition de la parcelle n° 22 – propriété de Monsieur Jean-Pierre Quayzin

Pour donner suite à l'offre de Monsieur Quayzin, propriétaire de la parcelle précitée, qui avait fait part à la commune de son intention de vendre sa propriété, une commission ad hoc, chargée de l'étude de l'opportunité et du bien fondé de cette acquisition a été constituée en juillet 2012. Sur la base d'une estimation de la valeur vénale de ce bien immobilier et du rapport de la commission, traité en séance du Conseil communal le 22 avril 2013, la municipalité a entrepris les démarches auprès du propriétaire en vue de mener à terme cet achat.

La mise en concurrence de l'offre d'achat faite par la municipalité, l'empressement du propriétaire pour conclure la vente, ajouté aux atermoiements liés à cette affaire n'ont pas permis à la commune d'acquérir cet immeuble.

Service de défense et incendie et de secours (SDIS)

a) Régionalisation du service de défense incendie et de secours (SDIS)

Comme indiqué dans le précédent rapport de gestion. La nouvelle loi sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (LSDIS), ainsi que son règlement d'application (RLSDIS) entrés en vigueur le 01 février 2011 ont impliqué la réorganisation des services de défense incendie et de secours (SDIS) du canton.

La constitution d'une association intercommunale regroupant dix-huit communes du district, dont le chef-lieu a pu être réalisé dans le délai imparti, soit au 31 décembre 2013. Pas moins de neufs séances du comité de pilotage, constitué à cet effet, et dont votre syndic a fait partie, ont été nécessaires pour :

- Finaliser et faire adopter les statuts de cette association par les dix-huit Communes membres (cf, préavis n° 24-2013).
- Organiser la mise en place des organes délibérants et élire les représentants de cette association (comité de direction et conseil intercommunal). A noter que le délégué de la commune de Borex au législatif de cette association est notre municipal, M. Daniel Gallay et qu'il a été élu à la Présidence de cette assemblée. Pour lui prêter main forte, notre secrétaire municipale adjointe, Mme Boulenaz, a été également élue à la fonction de secrétaire du conseil intercommunal de cette association, et notre secrétaire municipale, Mme Hassler, en qualité de suppléante.
- Les opérations statutaires ayant été régulièrement conduites durant les premières assemblées du conseil intercommunal, l'association du SDIS Nyon-Dôle a pu être opérationnelle au 01 janvier 2014.

b) Commission du Feu

En conséquence, la commission du feu du SDIS du Boiron, réunissant les représentants des exécutifs des quatre communes d'Arnex, de Borex, de Crassier et de La Rippe, n'ayant plus raison d'exister, sera dissoute.

c) Infrastructures de défense incendie

Il incombe à la commune de maintenir en état de fonctionnement optimal le réseau d'eau destiné à la défense incendie. Ainsi la pose d'une boucle d'alimentation sur le chemin de la Carrière a été effectuée par les Services Industriels de Nyon afin d'équiper le nouveau quartier le Clos les Alisiers.

Forêts

Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquette sis à Trélex, dit ACP

Notre déléguée communale Madame Gabrielle Genoud a participé aux deux assemblées générales tenues par cette association.

Souscription auprès de l'ACP de deux parts supplémentaires de Frs 10'000.- chacune afin de garantir l'approvisionnement en plaquettes de la chaufferie du Clos les Alisiers.

Entretien des Forêts

Suite au violent orage de grêle du 20 juin 2013, des travaux de débardage ont été entrepris pour dégager le lit du Boiron depuis la Station d'épuration de Crassier jusqu'à la parcelle n° 116 (propriété Grimm). Ces travaux ont été réalisés conjointement avec la Commune d'Arnex-sur-Nyon par l'Association forestière.

Égouts, Épuration

Planification régionale de l'épuration

La commune de Borex, par l'intermédiaire de l'Association d'Épuration du Boiron (AEB), participera au financement de l'étude de régionalisation de l'épuration dans région Gland-Nyon; montant fixé au prorata des habitants de la commune raccordés au réseau.

Extension du réseau d'assainissement des EC/EU « En Pétaney »

Les travaux ont été terminés durant le printemps 2013. Le raccordement de la propriété de M. Raymond Briggen (parcelle no 245) a été effectué par opportunité en prolongement des travaux prévus initialement.

Routes

Comme les années précédentes, nous avons bénéficié d'un excellent service de piquetage et de déneigement des routes durant la période hivernale.

L'entreprise *Ca-balaie.com* est mandatée pour procéder au nettoyage mensuel de nos routes communales à l'aide d'un camion nettoyeur à haute pression.

Les réparations usuelles des chaussées endommagées à la sortie de l'hiver ont été effectuées par l'entreprise Scrasa SA courant avril 2013.

Nous poursuivons les travaux de réfection des routes en priorisant les actions sur la base de l'état des lieux complet de notre réseau routier initié en 2011.

Un préavis n° 25-2013 a été présenté au Conseil le 24 juin 2013 concernant la réparation de la route de Signy et du chemin de la Bavand. Le crédit d'un montant total de Frs 287'300.- (route et EP) a été accepté. Les travaux sont prévus pour le début 2014.

Sécurité routière

Conformément aux exigences fédérales et l'introduction de nouvelles normes (Signalisation routière – Normes VSS/OFROU) la quasi intégralité des panneaux de signalisations (73 éléments) disposés sur la commune auraient dû être remplacés courant 2012.

Notre mandataire communal M. Eric Dancet a poursuivi le changement des panneaux « à temps perdu » sans toutefois le terminer. Ce travail sera mené à terme début 2014.

Éclairage public

Le contrat d'entretien de notre réseau d'éclairage public auprès de la Romande Energie a été dénoncé à son terme, soit à fin février 2013.

Après étude comparative, la maintenance de notre réseau a été confiée à l'entreprise Duvoisin-Groux.

D'important travaux de réparation ont eu lieu suite à l'orage de grêle du 20 juin 2013, la Municipalité a profité de ces interventions pour remettre à niveau les systèmes d'éclairage obsolètes (lampes au mercure).

Un préavis n° 25-2013 a été présenté au Conseil le 24 juin 2013 concernant le remplacement de l'éclairage public de la route de Signy et du chemin de la Bavand. Le crédit d'un montant total de Frs 287'300.- (route et EP) a été accepté. Les travaux sont prévus pour le début 2014.

Déchets ménagers

Pour répondre à la nouvelle réglementation sur la taxe au sac, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, la commune a modifié la Directive municipale sur la collecte des déchets urbains en conséquence. La taxe forfaitaire est fixée par la municipalité au 1^{er} janvier de chaque année.

Des mesures ont été prises afin d'optimiser l'information pour le tri des déchets et l'acquisition des sacs taxés. Les familles avec des enfants en bas âge bénéficient d'un allègement de taxe et peuvent se procurer des sacs taxés auprès de l'administration communale.

Un contrôle du ramassage des ordures a été effectué durant les 3 à 6 premiers mois de l'année, mis à part un ou deux « ratés », aucun contrevenant n'a été signalé. La population a bien réagi à l'introduction de cette nouvelle réglementation et son application.

Urbanisme

Aménagement du centre du village

En référence au préavis n°20-2012 présenté au Conseil communal du 20.12.2012, l'étude de réaménagement des routes et du carrefour du centre du village est en cours.

Aire de jeux

Au printemps 2013, les équipements de la place de jeux située près de l'arrêt de bus des 4 Vents ont été démontés pour faire place aux nouvelles constructions du Clos les Alisiers. La réalisation d'une nouvelle aire de jeux, entièrement clôturée, est à l'étude à l'angle Nord du parking communal.

Clos les Alisiers

a)Aqueduc

Suite à des recherches imposées par le Service des Monuments historiques, en janvier 2013 la Sté Archoédunum a découvert le passage de l'ancien aqueduc sur la parcelle n° 1 de Borex. Plusieurs propositions de mise en valeur ont été faites. Sur le principe, les municipalités de Borex et de Crassier ont décidé de faire une réserve de Frs 10'000.- en prévision de la pose d'un panneau « historique » et d'un passage pavé qui marquera le tracé de cet aqueduc. Ces travaux se feront dans le cadre de la future réalisation d'infrastructures sur la parcelle n° 1.

b) Début des travaux de construction

Les travaux ont débuté le 3 juin 2013. Des séances de coordination, réunissant le maître de l'ouvrage (la Coopérative Cité Derrière), la direction des travaux (Gepimob SA), les architectes (le bureau AL30 Sarl) et les divers intervenants concernés, ont régulièrement été tenues durant l'année (9 séances en 2013).

c) Bloc erratique

Un bloc erratique de 24 tonnes a été découvert lors de la creuse du terrassement pour les nouvelles constructions. Décision a été prise par la municipalité de conserver ce bloc et de le mettre en valeur en l'installant à l'angle du nouveau parking communal.

Instruction publique

L'introduction de la Loi d'enseignement obligatoire (LEO) avec l'année scolaire 2013/2014 s'est passée sans problème majeur. Les classes 7eme et 8eme (anciennement 5eme et 6eme) font partie du cycle primaire, mais les classes sont installées dans les bâtiments du cycle secondaire.

Les projets du terrain de sport et de la cantine scolaire ont été démarrés par l'AIAB.

Les horaires de transports scolaires ont été améliorés amenant le temps de trajet maximum à 14 minutes, comparés avec les 22 minutes (pour le primaire de Borex) de l'année scolaire précédente.

Crèche de la Tour

Une nouvelle Directrice uniquement en charge de la Crèche de la Tour a été engagée afin de remplacer la directrice ad intérim qui était responsable pour les deux crèches, La Tour et La Galiote. Le taux moyen d'occupation annuel a dépassé en 2013 les 90 % et ceci sans avoir recours aux contrats à durée déterminée qui ont, par le passé, souvent engendré une sur-occupation non conforme avec les dispositions légales.

Police et contrôle des habitants

Population

	2013	2012	2011	2010
<i>Population</i>	910	883	888	874
<i>Dont étrangers</i>	290	253	256	242
<i>Nombre de ménages</i>	352	346	344	355

Mutations

	2013	2012	2011	2010
<i>Arrivées/départs</i>	127 / 98 = 225	100 / 114 = 214	63 / 99 = 162	115 / 110 = 225
<i>Naissances</i>	9	4	16	7
<i>Décès</i>	5	4	4	2

Délivré :

	2013	2012	2011	2010
<i>Pièces d'identité</i>	26	48	45	46
<i>Permis pour étrangers</i>	142	117	70	68

Octroi de la nationalité Suisse et droit de cité

	<i>Dossier déposé le</i>	<i>Naturalisation</i>
<i>SALZILLO Aldo Pasquale</i>	<i>facilité</i>	<i>Naturalisé le 13.03.2013</i>
<i>GEGU Marie-Thérèse</i>	<i>03.12.2013</i>	<i>En cours</i>

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Borex

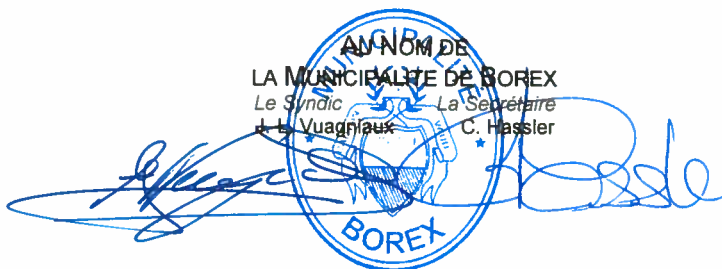
- Dans sa séance du lundi 23 juin 2014 ;
- Vu le préavis municipal N° 30/2014;
- Ouï le rapport de la commission de gestion;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'approuver le préavis no 30/2014: Exercice 2013 – rapport de gestion et comptes, tel que présenté ;
2. d'approuver les comptes de l'exercice 2013, tels que présentés ;
3. de donner décharge à la Municipalité de Borex de sa gestion pour l'exercice 2013.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 26 mai 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AN NOM DE
LA MUNICIPALITE DE BOREX
Le Syndic — La Secrétaire
H. Vuagniaux — C. Hassler



Annexes

- Comptes communaux 2013
- Rapport du vérificateur des comptes